

Formations 2012

<p>Contexte</p>	<p>Les dispositions juridiques relatives à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale rendent obligatoire pour chaque établissement ou service soumis à autorisation, l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service puis son actualisation régulière.</p> <p>En référence aux droits des usagers et aux principes de bonne gouvernance, cette démarche à visées prospective, fédérative, stratégique et opérationnelle, s'inscrit en cohérence avec le processus d'amélioration continue de la qualité.</p> <p>Le projet d'établissement ou de service devient dans ses conditions un des principaux outils de régulation et de dirigeance institutionnelle.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre législatif et les attendus du projet d'établissement ou de service ; - S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles afférentes ; - Appréhender la démarche méthodologique de conception de projet d'établissement ou de service et d'élaboration de document de projet.
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux, fonctions et contenus du projet d'établissement ou de service ; - Les articulations avec : <ul style="list-style-type: none"> o le cadre d'appartenance et la personnalisation de l'accompagnement, o les autres outils des droits des usagers, o le processus d'amélioration continue de la qualité (évaluation interne et externe), - La démarche de conception et d'écriture du projet d'établissement ou de service.
<p>Public</p>	<p>Directeurs, cadres hiérarchiques et fonctionnels d'établissements et services sociaux et médico-sociaux</p>
<p>Date</p>	<p>4 & 25 avril 2012</p>
<p>Référent</p>	<p>Pascal Dréano</p>
<p>Coût</p>	<p>400 € pour une durée de 12 heures</p>
<p>Lieu</p>	<p>CREAI de Bretagne - 2 B rue du Pâtis Tatelin –35700 RENNES</p>



Bulletin d'inscription



Le projet d'établissement ou de service

Bulletin à retourner **au plus tard 1 mois avant le début de la formation** à :

CREAI de Bretagne - 2 B, Rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES - Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation professionnelle : 53.35.01613.35

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Participants :

NOM	Prénom	Fonction

Une convention de formation vous sera adressée avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, des attestations de présence et de formation seront délivrées aux participants.

Intitulé de la formation : **Le projet d'établissement ou de service - N°3**

Dates : **4 & 25 avril 2012**

Coût : 400,00 € X _____ nombre de personnes

Coût total : _____ €

Règlement (à l'ordre du CREAi de Bretagne) :

par chèque ci-joint

par virement

sur facture

DOMICILIATION BANCAIRE : Crédit Mutuel de Bretagne - Agence de Rennes Maurepas

CODE BANQUE : 15589 **CODE GUICHET** : 35 197 **N° de compte** : 01229392143 **CLE RIB** : 43

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront retenues, par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Annulation :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, le CREAi de Bretagne se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation quinze jours avant la date prévue de déroulement.

Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAi de Bretagne par écrit 15 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.

Date :

Signature du Directeur,

Cachet de l'établissement